

Recyclage AIPR Opérateur – Actualisation des connaissances et examen QCM

Actualisez les compétences de vos opérateurs et sécurisez durablement vos chantiers à proximité des réseaux. En 1 journée à Lyon ou directement dans votre entreprise, ce recyclage AIPR Opérateur consolide les règles essentielles de prévention, renforce les bons réflexes sur le terrain et prépare efficacement au QCM officiel. En cas de réussite, l'attestation de compétences permet à l'employeur d'établir une nouvelle AIPR Opérateur.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Renouvelez les compétences de vos opérateurs et sécurisez vos interventions à proximité des réseaux. En une demi-journée, vos équipes révisent les règles essentielles de l'AIPR, s'entraînent au QCM officiel et renforcent les bons réflexes pour limiter les risques d'endommagement, d'arrêt de chantier ou d'accident.

Les + métier

Recyclage AIPR Opérateur à Lyon. Actualisez vos compétences pour intervenir à proximité des réseaux et passer le QCM officiel.



Public Visé

Personnel opérateur déjà formé ou déjà titulaire d'une AIPR Opérateur, amené à renouveler ses compétences pour intervenir directement sur des chantiers à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.

Cette formation s'adresse notamment aux conducteurs d'engins, suiveurs, terrassiers, ouvriers des travaux publics, personnels de chantier, agents techniques, agents de voirie, personnels de collectivités ou salariés exécutant des travaux à proximité des réseaux.



Pré Requis

Pour suivre cette formation de recyclage AIPR Opérateur, le participant doit :

- être déjà titulaire d'une AIPR Opérateur ou d'une attestation de compétences AIPR Opérateur à renouveler ;
- être amené à intervenir directement comme opérateur sur des chantiers à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques ;
- savoir lire, écrire et comprendre le français afin de suivre la formation et passer l'examen QCM dans de bonnes conditions ;
- être en capacité d'utiliser une tablette ou un ordinateur pour le passage du QCM AIPR Opérateur ;
- se présenter à l'examen avec une pièce d'identité en cours de validité.

L'AIPR est délivrée par l'employeur, notamment sur la base de l'attestation de compétences obtenue après réussite au QCM officiel AIPR Opérateur.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances sur la réglementation anti-endommagement et les obligations liées aux travaux à proximité des réseaux. Identifier les différents types de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques, ainsi que les risques associés aux interventions à proximité. Reconnaître les documents, plans, marquages-piquetages et informations utiles avant et pendant l'exécution des travaux. Appliquer les règles de prévention et les consignes de sécurité adaptées au rôle d'opérateur sur chantier. Adapter son comportement en cas d'anomalie, d'incertitude, de découverte de réseau non identifié, d'arrêt de chantier ou d'endommagement. Réviser les procédures à suivre en cas d'incident, d'accident ou de dommage sur un réseau, notamment la règle des 4A. Se préparer au passage du QCM officiel AIPR Opérateur dans le cadre du renouvellement des compétences, afin de permettre à l'employeur de délivrer, le cas échéant, l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Parcours pédagogique

Accueil et positionnement

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs du recyclage.
- Vérification du profil concerné : AIPR Opérateur.
- Recueil des expériences, situations de chantier rencontrées et difficultés éventuelles.
- Présentation du déroulement de la formation, du test blanc et de l'examen QCM AIPR Opérateur. Rappel du contexte réglementaire
- Actualisation des connaissances sur la réglementation anti-endommagement.
- Rôle et responsabilités des différents acteurs : responsable de projet, exécutant des travaux, encadrant et opérateur.
- Obligations applicables aux travaux à proximité des réseaux.
- Rappel sur la délivrance de l'AIPR par l'employeur.
- Distinction entre formation, QCM officiel, attestation de compétences et Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. Rappel sur les réseaux et les risques associés
- Identification des réseaux aériens, enterrés et subaquatiques.
- Différence entre réseaux sensibles et non sensibles.
- Risques liés aux réseaux électriques, gaz, eau, assainissement, télécommunications, éclairage public, chauffage urbain et autres réseaux.
- Conséquences possibles d'un endommagement : accident, explosion, incendie, électrisation, pollution, arrêt de chantier ou interruption de service. Documents, plans et marquage-piquetage
- Rappel sur les documents utiles avant et pendant les travaux.
- Lecture des informations essentielles transmises sur chantier.
- Plans, classes de précision et limites d'interprétation.
- Marquage-piquetage et repérage au sol.
- Couleurs conventionnelles des réseaux.
- Reconnaissance des affleurants et indices visibles sur le terrain.
- Conduite à tenir en cas d'absence de marquage, d'incohérence ou d'incertitude. Prévention pendant les travaux
- Règles de sécurité à appliquer avant et pendant l'intervention.
- Distances de sécurité et zones de précaution.
- Adaptation des méthodes de travail selon le type de réseau et l'environnement.
- Utilisation des outils et méthodes adaptés aux travaux à proximité des réseaux.
- Consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- Comportements attendus de l'opérateur sur chantier. Situations anormales, incidents et accidents
- Découverte d'un réseau non identifié.
- Écart entre les plans, le marquage-piquetage et la réalité du terrain.
- Endommagement, accrochage ou détérioration d'un réseau.
- Mesures immédiates à appliquer en cas d'incident.
- Alerte, protection de la zone et information de l'encadrement.
- Rappel de la règle des 4A.
- Déclaration de dommages et responsabilités de l'entreprise. Préparation au QCM AIPR Opérateur
- Rappel du format de l'examen QCM AIPR Opérateur.
- Entraînement à partir de questions types.
- Études de cas et correction commentée.
- Test blanc de préparation à l'examen.
- Analyse des réponses et rappel des points essentiels à maîtriser. Examen final
- Passage du QCM officiel AIPR Opérateur sur la plateforme officielle.
- QCM de 30 questions.
- Réussite obtenue à partir d'un score minimal de 36 points sur 60.
- Remise d'une attestation de fin de formation.
- En cas de réussite, remise d'une attestation de compétences permettant à l'employeur d'établir, le cas échéant, l'AIPR Opérateur.

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative, adaptée au recyclage AIPR Opérateur.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des rappels théoriques sur la réglementation anti-endommagement et les travaux à proximité des réseaux ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs expériences et situations rencontrées sur chantier ;
- l'analyse de cas concrets liés aux réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques ;
- l'étude de plans, marquages-piquetages, documents de chantier, consignes de sécurité et situations d'anomalie ;
- des exercices d'application permettant de réviser les

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

un support de cours EVINCEL relatif à la réglementation anti-endommagement et aux travaux à proximité des réseaux ;
des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations de chantier et retours d'expérience ;
des exemples de plans, marquages-piquetages, documents de chantier, consignes et procédures ;
des études de cas liées aux réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques ;
des exercices d'application permettant de réviser les comportements attendus en cas d'anomalie, d'incertitude, d'arrêt de chantier,

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1AIPRopera-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

comportements attendus en cas d'incertitude, d'arrêt de chantier, d'endommagement ou d'accident ;

- des entraînements au QCM AIPR Opérateur ;
- un test blanc de préparation à l'examen officiel ;
- une correction commentée permettant d'identifier les points à renforcer avant le passage du QCM.

La pédagogie vise à actualiser les connaissances des participants, renforcer leurs bons réflexes sur chantier et les préparer efficacement au passage du QCM officiel AIPR Opérateur dans le cadre du renouvellement de leurs compétences

d'endommagement ou d'accident ;
des entraînements au QCM AIPR Opérateur ;
un test blanc de préparation à l'examen officiel avec correction commentée ;
un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
une tablette ou un poste informatique permettant le passage du QCM AIPR Opérateur sur la plateforme officielle.

Ces moyens permettent d'actualiser les connaissances des participants, de renforcer les bons réflexes terrain et de préparer efficacement le passage du QCM officiel AIPR Opérateur dans le cadre du renouvellement des compétences.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré par :

- l'émargement des participants par demi-journée ;
- la présence effective du participant pendant les séquences de formation ;
- la participation aux échanges, retours d'expérience, études de cas et exercices d'application ;
- la réalisation d'un test blanc de préparation au QCM AIPR Opérateur ;
- l'analyse et la correction commentée des réponses au test blanc ;
- le passage de l'examen QCM AIPR Opérateur sur la plateforme officielle ;
- le suivi du résultat obtenu à l'examen.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant.

En cas de réussite à l'examen QCM AIPR Opérateur, une attestation de compétences est délivrée afin de permettre à l'employeur d'établir, le cas échéant, l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux correspondant au profil Opérateur.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé AIPR, prévention des risques liés aux travaux à proximité des réseaux et réglementation anti-endommagement. Intervenant disposant d'un niveau de compétence AIPR Concepteur et d'une expérience dans la préparation au QCM officiel AIPR Opérateur, l'analyse de situations de chantier, les réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques, le marquage-piquetage et les conduites à tenir en cas d'anomalie ou d'endommagement.



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par le formateur, au moyen de questions orales, d'échanges, d'exercices d'application, d'études de cas et d'un test blanc de préparation au QCM AIPR Opérateur.

La validation finale est réalisée par le passage de l'examen QCM AIPR Opérateur sur la plateforme officielle. L'examen comporte 30 questions. La réussite est obtenue à partir d'un score minimal de 36 points sur 60.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant.

En cas de réussite à l'examen, une attestation de compétences est délivrée afin de permettre à l'employeur d'établir, le cas échéant, l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux — AIPR Opérateur.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client.

Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition :

une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation;

un accès internet fiable pour le passage du QCM AIPR Opérateur sur la plateforme officielle;

les documents internes utiles, si disponibles : plans, consignes de chantier, procédures internes, exemples de marquage-piquetage ou documents liés aux travaux à proximité des réseaux ; les informations nécessaires concernant les profils des participants et les missions réalisées sur chantier;

une pièce d'identité en cours de validité pour chaque participant le jour de l'examen ;

Les anciennes attestations de compétences AIPR ou anciennes AIPR Opérateur, à déposer dans l'espace privé EVINCEL;

un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'organisation matérielle de la formation.

Le matériel informatique ou les tablettes nécessaires au passage de l'examen peuvent être fournis par EVINCEL, sauf accord spécifique préalable avec le client.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation et au passage de l'examen QCM AIPR Opérateur.

Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions de passage de l'examen.

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.

Le passage de l'examen AIPR nécessitant l'utilisation d'une tablette ou d'un poste informatique, les besoins d'adaptation doivent être communiqués en amont afin d'organiser la session dans les meilleures conditions possibles.

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1AIPRopera-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427